

Sauveteur Secouriste du Travail SST- Initiale

PUBLIC :

Toute personne salariée d'une entreprise, en insertion, en formation professionnelle ou en recherche d'emploi.

Pré requis :

Aucun

OBJECTIF GENERAL :

A l'issue d'une formation, le SST doit être capable d'intervenir efficacement, face à une situation d'accident du travail, en portant secours à la ou les victime(s). Il doit être capable également d'intervenir en toute sécurité sur une situation dangereuse sur son lieu de travail en mettant en pratique ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels. Ceci dans le respect de l'organisation, et des procédures spécifiques de l'entreprise.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Au terme de la formation, les stagiaires seront capables de :

Situer le cadre juridique de son intervention

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention

Informers les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/les situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Réaliser une protection adaptée

Examiner la(les) victime(s) avant /et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir

De faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise

Secourir la(les) victime(s) de manière appropriée et assurer sa surveillance

METHODES PEDAGOGIQUES:

Heuristique : brainstorming, étude de cas, questionnement, analyse incident

Démonstrative : exposé direct, exposé interactif ou participatif, film, diaporama, démonstration pratique, visite (avec guide)

Applicative : jeux de rôles, tests écrits, mises en situation professionnelles

DUREE / Nombre de stagiaire :

14 heures de face à face pédagogique pour un groupe de 10 stagiaires ; doivent être ajoutées les pauses.

Aucune formation s'adressant à un nombre de stagiaire inférieur à 4 stagiaires ne sera acceptée.

La formation s'adresse à un groupe maximum de 10.

NB : La formation initiale de l'année N devra être suivie d'une session de formation de maintien et actualisation des compétences (MAC) de 7 heures tous les 24 mois et ainsi de suite tous les 24 mois.

Accessibilité :

Formation accessible aux personnes en situation d'handicap (sous réserve d'étude de faisabilité)

CONTENU :

Présentation des stagiaires et de(s) l'entreprise(s)

Comprendre le contexte général dans lequel le stagiaire va exercer sa mission de SST et les objectifs qui lui sont attribués en situation d'accident et en matière de prévention dans le respect de l'organisation de l'entreprise

Pourquoi la prévention des risques professionnels – Regard sur l'évolution des accidents du travail

Comprendre que la prévention des risques est efficace

Connaître les acteurs de la prévention et se compter parmi eux

Définir la place et la mission du SST en tant qu'acteur de la prévention

Comprendre la démarche de prévention des risques

Mise en application pratique sur la base de la documentation fournie par l'entreprise et des échanges avec les stagiaires sur situations vécues ou ressenties.

Identifier les risques persistants pour se protéger, protéger la victime et les témoins

Examiner

Faire alerter ou alerter

Secourir : La victime saigne abondamment

Secourir : La victime s'étouffe

Secourir : La victime se plaint de malaise

Secourir : La victime se plaint de brûlures

Secourir : La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements

Secourir : La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment

Secourir : La victime ne répond pas, mais elle respire

Secourir : La victime ne répond pas, elle ne respire pas

Cas concrets

SUPPORT : la brochure aide mémoire ED 4085 est délivrée de manière numérique (mail / clé USB)

VALIDATION : une évaluation formative au fil de la formation et une évaluation certificative, si l'évaluation certificative est validée, un certificat de sauveteur secouriste du travail FORPREV est délivré.

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des sauveteurs secouristes du travail. Ils sont transcrits dans un document national nommé « grille de certification des compétences des SST ».